

AVIS PUBLIC

Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école de la commission scolaire

Conformément à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin tiendra une consultation publique relative au projet de politique intitulée « Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école de la commission scolaire ».

Ce projet de politique est disponible sur le site Internet de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (www.csbe.qc.ca/politique) ou en version papier, sur demande, auprès de madame Suzanne Poulin à la Direction générale au numéro de téléphone suivant : 418 228-5541 poste 2505.

Vous êtes invités à faire parvenir vos commentaires écrits au plus tard le 9 mai 2008 à 16 heures à l'adresse suivante : Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, Direction générale, 1925, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 7R7 en mentionnant sur l'envoi « Politique de maintien ou de fermeture d'école ».

Toute personne ou organisme qui dépose un avis à la commission scolaire dans le délai susmentionné peut demander à la commission scolaire d'être entendu dans le cadre de la consultation publique qui aura lieu :

le lundi 12 mai 2008 à 19 h 30
au siège social de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Salle Chaudière
1925, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec).

Pour être entendu, toute personne ou organisme doit en faire la demande, au plus tard **le vendredi 9 mai 2008, 16 heures** auprès de madame Suzanne Poulin à la Direction générale au numéro de téléphone suivant : 418 228-5541 poste 2505. Le temps d'intervention incluant la période d'échanges est limité à 15 minutes pour chaque intervention.

Donné à Saint-Georges
Le 17 avril 2008.

Francis Isabel, directeur
Secrétariat général et services corporatifs